



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Trente-sixième session**

Bonn, 14-25 mai 2012

Point 19 c) de l'ordre du jour

**Questions administratives, financières et institutionnelles**

**Application de l'accord de siège**

## **Application de l'accord de siège**

### **Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note des informations communiquées par le représentant du Gouvernement hôte du secrétariat selon lesquelles les travaux de construction des nouvelles installations de conférence à Bonn (Allemagne) avaient repris, et une partie de la trente-huitième session des organes subsidiaires, en juin 2013, pourraient s'y tenir. Le SBI a invité le Gouvernement hôte à faire en sorte que les installations de conférence soient complètement terminées dès que possible en 2013. Le SBI a aussi pris note des rapports présentés par le représentant du Gouvernement hôte et la Secrétaire exécutive sur l'état d'avancement des nouveaux locaux à usage de bureau pour le secrétariat à Bonn. En particulier, il a noté que la cérémonie d'inauguration du premier bâtiment est programmée pour la journée des Nations Unies en octobre 2012 de sorte que le déménagement puisse matériellement avoir lieu après la dix-huitième session de la Conférence des Parties, tandis qu'un troisième et nouveau bâtiment, situé sur le Campus des Nations Unies, et des locaux de réunion supplémentaires doivent être achevés en 2017.

2. Le SBI a remercié le Gouvernement hôte pour ses informations sur l'état d'avancement des travaux et salué les efforts particuliers et les investissements consentis tant par le Gouvernement hôte que par la ville hôte de Bonn. Il a renouvelé ses préoccupations au sujet des retards importants et des incidences financières qui en résultent pour toutes les Parties et des difficultés que le problème prolongé de manque d'espace créait au processus intergouvernemental et au secrétariat. Il a prié instamment le Gouvernement hôte d'accélérer l'achèvement des installations de conférence et des locaux à usage de bureau, notamment en appuyant les efforts de la ville de Bonn et en coopérant étroitement avec le secrétariat.

3. Le SBI a invité le Gouvernement hôte à continuer de favoriser la participation aux réunions organisées au titre de la Convention-cadre et de son Protocole de Kyoto.

4. Le SBI a demandé au secrétariat de tenir les Parties informées des progrès accomplis dans la fourniture d'installations périodiquement, et invité le Gouvernement hôte et la Secrétaire exécutive à lui rendre compte à sa trente-huitième session des autres progrès accomplis dans ce domaine et sur d'autres aspects de l'application de l'accord de siège.